

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5852**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels spécialité Assistant de projet informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier II, Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel exerce son activité dans le domaine du développement d'applications informatiques, avec une spécialisation en ingénierie du logiciel.

Il conduit et développe un projet informatique, il conçoit et fait évoluer les systèmes d'information, il gère et exploite les systèmes informatiques et il expertise et conseille les systèmes d'information. Il manage une équipe et administre un projet. Il commercialise des produits et des services informatiques. Il accompagne et assiste les utilisateurs.

Il a des compétences dans les domaines d'applications particuliers de l'informatique des systèmes d'information, de l'informatique de gestion, de l'internet et du multimédia.

Il maîtrise toutes les étapes du cycle de développement logiciel : analyse, conception, spécifications, programmation, tests. Il a également des compétences en conduite de projet.

Il a une technicité affirmée, il maîtrise son champ technologique, la communication afférente, et l'anglais professionnel et technique.

Il est capable d'appréhender tous les aspects techniques d'un projet et de suivre l'évolution technologique de son champ de compétences au sens large.

Il a des compétences en contrôle, qualité et sécurité.

Il est apte à s'intégrer dans une équipe et à encadrer des équipes opérationnelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans une entreprise ou une société de services et d'ingénierie informatiques (SSII).

Il peut prétendre à un emploi de :

- Développeur (analyste-programmeur, concepteur, responsable d'étude)
- Analyste d'exploitation
- Concepteur de systèmes d'information
- Assistant de chef de projet
- Assistant ingénieur dans les sociétés de service et d'ingénierie en informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Programmation par objets avancée

Bases de données avancées

Architecture logicielle

Ingénierie des systèmes et réseaux

Algorithmique

Ingénierie du logiciel

Communication d'entreprise, Langue vivante

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : 4 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-montp2.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :